

# TESTS D'ADMISSION

## FOIRE AUX QUESTIONS



### **Pourquoi y a-t-il des tests d'admission?**

Vous avez effectué une demande d'admission dans un programme pour lequel nous avons reçu plus de demandes qu'il n'y a de places disponibles. Nous ne pouvons admettre toutes les personnes qui ont fait une demande. Selon vos résultats aux tests psychométriques, vous recevrez l'un de ces verdicts : admis, admis conditionnellement, en liste d'attente ou refusé.

### **Qu'est-ce qui est évalué dans ces tests?**

Les tests font ressortir les caractéristiques de votre personnalité de même que vos aptitudes. Consultez le site [ziloj.com/faq](http://ziloj.com/faq) pour des exemples de questions.

### **Comment puis-je me préparer aux tests?**

Il n'y a pas de préparation nécessaire. Toutefois, la concentration est le mot-clé pour viser la réussite. Il est donc préférable d'avoir suffisamment de repos et d'avoir bien mangé avant de débiter les tests.

### **De quelle façon se déroule la passation?**

Dès votre arrivée, une personne vous guidera vers le local approprié. La durée de la passation des tests est d'environ 2 h 30.

### **Si j'ai un rapport d'un ou d'une professionnelle attestant un diagnostic, que dois-je faire?**

Si vous souhaitez avoir la possibilité de bénéficier d'adaptations pour la passation de ces tests, il est nécessaire d'envoyer le rapport professionnel à Isabelle Savoie, psychoéducatrice, par courriel à [isabelle.savoie@epsh.qc.ca](mailto:isabelle.savoie@epsh.qc.ca), en personne ou par la poste au 1455, boul. Casavant Est, Saint-Hyacinthe, Québec, J2S 8S8, à l'attention de Isabelle Savoie. Ces documents doivent être parvenus au plus tard le 15 mars pour une entrée en formation à l'automne.

Les adaptations possibles sont la passation des tests dans un local regroupant moins de personnes ainsi qu'une passation où les questions sont lues à l'aide d'une assistance vocale informatisée. Il sera donc important d'apporter vos écouteurs dans ce dernier cas. L'utilisation de ces possibles adaptations aux tests **n'affectera en rien vos possibilités d'entrer en formation**. Pour toute question, vous pouvez joindre Isabelle Savoie au 450 773-8400, poste 6699.

### **Que se passe-t-il si j'obtiens un verdict « admis conditionnellement »?**

Vous devez nous fournir les documents manquants et/ou la preuve de vos préalables scolaires réussis avant le début de formation afin d'être « admis » définitivement.

### **Que se passe-t-il si j'obtiens un verdict « liste d'attente »?**

En fonction des résultats que vous aurez obtenus aux tests, vous pourrez connaître votre rang sur la liste d'attente en consultant votre dossier en ligne sur [SRAFP.com](http://SRAFP.com). Si des places se libèrent dans un groupe, nous appellerons les personnes en liste d'attente selon leur rang.

### **Que se passe-t-il si j'obtiens un verdict « refusé »?**

Il est important d'avoir « un plan B » en cas de refus lorsqu'une demande d'admission est effectuée dans un programme contingenté. Il sera toujours possible de refaire une demande d'admission dans ce programme contingenté lors de la prochaine période d'admission (avant le 1<sup>er</sup> novembre pour l'hiver et avant le 1<sup>er</sup> mars pour l'automne, selon les programmes et les disponibilités).

Pour explorer d'autres possibilités de formation, vous pouvez participer à nos Portes ouvertes, être « Élève d'un jour » (inscription sur [epsh.qc.ca](http://epsh.qc.ca)), visionner des vidéos, faire le quiz *Quelle carrière est faite pour toi* sur [Jobboom.com/carriere](http://Jobboom.com/carriere) ou préciser votre profil sur [emploisdavenir.gouv.qc.ca](http://emploisdavenir.gouv.qc.ca). Vous pouvez aussi rencontrer un ou une conseillère d'orientation (SARCA, CJE, établissement scolaire, Ordre des conseillers et des conseillères d'orientation du Québec) et visiter des sites d'information scolaire et professionnelle pour vous aider dans vos réflexions.

### **Comment puis-je obtenir mes résultats aux tests?**

**Aucun résultat de tests ne sera remis.** Si vous souhaitez y avoir accès, vous devez suivre la procédure indiquée sur [ziloj.com/faq](http://ziloj.com/faq).

Pour plus d'information, communiquez avec le Service d'accueil au 450 773-8400, poste 6601 ou à [info@epsh.qc.ca](mailto:info@epsh.qc.ca).